**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 18 (1873)
**Heft:** 21

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

farine de viande de bœuf, et 1/3 farine de choucroute; le tout transformé en pâte épaisse avec de l'eau, puis moulé et séché.

La famille Dolgorouky est aussi riche que puissante; mais elle le sera toujours davantage si elle continue à se rendre utile, et en n'oubliant pas que : *noblesse oblige.*

Le prince Michel Dolgorouky m'a promis un envoi de ses biscuits militaires; je les remettrai à notre direction militaire, dès qu'ils me seront parvenus. SACC.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Les opérations de la première armée, sous les ordres du général de Steinmetz,* depuis le commencement de la guerre jusqu'à la capitulation de Metz; ouvrage rédigé d'après les documents des opérations du commandant en chef de la première armée, par A. de Schell, major au grand état-major; traduit de l'allemand par Furcy-Raynaud, ancien officier d'infanterie; publié par le 2e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre. Paris (Berger-Levrault et Cie), 1873. Un beau volume in 8o de 400 pages, avec 3 cartes. Prix : 8 fr.

A côté de quelques relations générales de la guerre de 1870-71, comme celles de l'état-major, ou de Borbstädt, de Winterfeld, de Wickede, de Blume, etc., il s'est publié en Allemagne un grand nombre d'importants récits des opérations d'armée, de corps d'armée, de divivisions et de corps plus restreints. Ceux de MM. Wartensleben, Helwig, Heydekampf, Schell et autres officiers d'état-major, acteurs dans cette grande guerre, sont bien connus en Allemagne. Ils vont l'être aussi en France, grâce au zèle, parfois exagéré, avec lequel on y suit toutes les productions de la littérature militaire allemande. Si l'on a déjà traduit en France beaucoup de rapsodies qui n'avaient d'autre mérite que d'être écrites en allemand, hâtons-nous de dire que l'ouvrage ci-dessus n'est pas de ce nombre. C'est certainement un des meilleurs par sa netteté, sa clarté, sa sobriété de grandes phrases.

M. le major de Schell a eu à sa disposition tous les documents officiels du commandant en chef de la 1re armée allemande; il fait l'historique détaillé des opérations de cette armée pendant la durée du commandement du général de Steinmetz, c'est-à-dire depuis le commencement de la guerre jusqu'au milieu de septembre; son récit s'étend cependant jusqu'à la capitulation de Metz, mais il a dû lui donner un caractère plus général à partir du moment où le général Steinmetz fut remplacé dans son commandement.

On sait que la 1re armée prit part aux batailles des 6, 14, 16 et 18 août, et qu'elle fut chargée de l'investissement de Metz, sur la rive droite de la Moselle.

La traduction a été faite par M. Furcy-Raynaud, connu déjà par une bonne traduction de la *Campagne de la Prusse contre l'Autriche en* 1866.

Les personnes qui voudront se rendre un compte exact de la marche des opérations militaires pendant cette période critique et décisive de la guerre franco-allemande, consulteront avec intérêt cet ouvrage.

---

*Histoire militaire des Femmes,* par Ed. de la Barre Duparcq. Paris 1873, un vol. in-8o.

Encore un charmant volume de l'infatigable colonel de la Barre Duparcq, volume savant comme tous les autres, œuvre pie à la fois, dédiée à la mémoire de sa femme, et rempli de faits intéressants autant que de fines remarques. L'auteur remonte haut, comme toujours; il part des temps primitifs et raconte l'histoire merveilleuse des amazones. Il passe ensuite aux femmes militaires de l'Egypte et des premiers royaumes asiatiques, puis aux femmes grecques, aux romaines, et arrive, en quinze chapitres, aux contemporaines.

Il conclut comme suit : « Si l'apparition d'une femme guerrière peut devenir une sauvegarde pour un peuple entier, comme ce fut le cas pour Jeanne d'Arc ; si même (redescendons au théâtre moins grand et à des nécessités moins urgentes) une femme soldat peut servir d'exemple à une troupe et l'entraîner, comme on le vit dans les armées françaises au temps de la République, néanmoins le nombre des femmes prenant part à la guerre doit demeurer restreint, et cela pour deux motifs. Le premier, c'est que si les guerrières se multipliaient, leur influence ne serait plus la même, car cette influence tire sa principale force de ce qu'elle est *exceptionnelle*. Le second motif porte plus loin encore : il ne faut pas habituer l'homme, surtout en nos temps de civilisation avancée, à déserter ses fonctions et à se prélasser pendant que d'autres les remplissent ; or, la femme, étant plus dévouée et plus résignée aux exigences du sort, accomplirait sans trop de répugnance les fonctions militaires si personne ne se présentait pour les remplir ; de là un double danger pour la patrie ; l'homme s'amollirait de plus en plus, la femme ne pourrait suffire aux fatigues de la guerre jointes au fardeau de la maternité. »

Pendant que nous en sommes au colonel de la Barre Duparcq, mentionnons un article fort intéressant qu'il vient de publier dans le *Spectateur*, sur les acquisitions et les pertes territoriales de la France, depuis le règne de Louis XIV. Ce sujet fort actuel est l'occasion d'indications géographiques et statistiques précieuses, ainsi que d'un résumé saisissant de l'histoire militaire française du dernier siècle.

L'auteur récapitule comme suit les pertes territoriales de la France au 19me siècle :

Louisiane, 100 mille habitants ; Malte, 150 mille ; sur la frontière nord, en 1815, 500 mille ; Alsace-Lorraine, 1,597,238. Total, 2,347,238 habitants. En outre, le mouvement de la population devient stationnaire.

A ce tableau par trop sombre, puisqu'il y manque les compensations de l'Algérie, de la Savoie et de Nice, succède une curieuse conclusion :

« La Belgique, dit le savant colonel, petite France assurément, dont les habitants parlent notre langue, aiment nos usages et pratiquent nos mœurs hospitalières, pourrait donc redevenir, contre son gré, un Milanais, c'est-à-dire une de ces riches et belles provinces où nous avons tant combattu, que nous avons possédées quelquefois sans parvenir à les conserver jamais. »

Si c'est en renouvelant les menaces d'annexion contre ses pacifiques voisins, qui ont été si fatales au dernier empire, que la France croit se relever de sa chute et de ses pertes territoriales, on peut l'assurer qu'elle se fait d'étranges illusions. Des menaces de ce genre, de la part d'un officier aussi avantageusement connu que le colonel de la Barre et dans un recueil aussi estimé que le *Spectateur*, ne peuvent servir qu'à faciliter l'œuvre de la coalition qui semble en voie de se former contre la France, sans doute pas pour la gratifier de nouveaux territoires.

## PROCÈS BAZAINE.

Cet émouvant procès est toujours la grande préoccupation militaire du moment ; à mesure qu'il avance son intérêt augmente. Si l'acte d'accusation n'apprenait pas grand'chose de nouveau sur les opérations, l'interrogatoire promet d'être plus fécond. Celui du maréchal Bazaine, qui a duré cinq séances, a été fort instructif et intéressant. Par une suite de questions du président, fort bien ordonnées, le public a pu entrer dans le vif du sujet et l'on a vu se dérouler clairement les péripéties si diverses du grand drame joué autour de Metz avant le blocus. Il résulte des explications de Bazaine que jusqu'au 16 août, il fut commandant en chef plutôt nominalement que réellement ; que lui-même se considérait comme un